

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 10 juillet 2012 - 9 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille douze, le dix juillet, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au deuxième étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 05-07-2012.

Présents : Mme Monique ODDOU. MM. Sébastien CATELAN, Jean-Jacques FERRERO, Raymond LECLER, Pierre MICHEL, Robert REYNAUD.

Absents excusés : Mme Chantal BOGET. MM. Dominique GUEYTTE, Frédéric PINET (procuration à Mme Monique ODDOU).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance et approbation des comptes-rendus des 10 mai 2012 et 8 juin 2012

- **M. Sébastien CATELAN** est nommé **secrétaire de séance**.
- **Les comptes rendus du 10 mai et 8 juin sont approuvés**. Il est précisé que la convention avec la MJC de Laragne (9 660 €) concerne la totalité de l'année 2011-2012.

2 – Réserve parlementaire, demande de subvention pour acquisition d'un engin roulant multi-service pour l'entretien du village

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Délibération n° 1

L'adjoint chargé des finances présente le projet d'acquérir pour les services techniques de la mairie un engin roulant multi-services. Il précise que le sénateur a donné un avis favorable pour qu'une subvention soit attribuée sur ce projet. Il propose de délibérer et de demander au sénateur une aide représentant de 50 % du montant de l'achat.

- **Le conseil approuve l'achat d'un engin roulant multi-services pour un montant de 23 120 € HT. demande une aide** au ministère de l'intérieur (réserve parlementaire) pour financer cet achat à hauteur de 50 % soit 11 560 €

Le sénateur Pierre Bernard-Reymond a été sollicité. Il a donné une réponse positive un dossier est à remplir. Le coût du véhicule s'élève à 23 120 € HT (hors accessoires). Il est proposé de demander 50 % soit 11 560 €. Il été prévu 30 000 € TTC sur l'opération outillage et 5 000 € en recettes. Sébastien Catelan propose de se renseigner auprès de Rosans automobile. L'engin sera définitivement choisi quand la subvention sera attribuée.

3 – FIAR, demande de subvention pour l'organisation de la journée de l'Algérie

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

L'adjoint propose de reconduire la demande faite auprès de la région pour financer les journées de l'Algérie (fonds d'investissement d'action régionale).

Délibération n° 2

L'adjoint chargé des finances rappelle la délibération du 12 mai 2011 : « Le conseil régional peut subventionner des évènements ayant un rayonnement culturel intéressant pour la région. Les journées de l'Algérie organisées sur Rosans depuis plusieurs années peuvent rentrer dans ce cadre. La subvention 2010 de la région d'un montant de 2 000 € a permis une belle réalisation. Le programme 2011 comprend des projections cinématographiques, des animations musicales, des ateliers. ». Le conseil municipal avait alors adopté le plan de financement suivant : Dépenses prévues : 5 700 € Demande de subvention à la région : 3 100 € ». La subvention accordée par la région en 2011 a été de 1 000 €.

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation, l'adjoint propose de reconduire l'organisation de cette journée culturelle et de demander à la région d'aider à la financer.

- **Le conseil approuve l'organisation de la journée de l'Algérie le 8 septembre 2012 pour un montant de dépenses de 5 700 € et demande au conseil régional PACA d'accorder une subvention de fonctionnement spécifique pour cet évènement culturel à hauteur de 3 100 €**

4 – SIVU Patrimoine et Culture, nomination d'un délégué suite à la démission de Chantal Boget

Rapporteur : Josy Olivier

Suite à la démission de Chantal Boget, Monique Oddou actuellement remplaçante se propose pour être titulaire au SIVU.

Délibération n° 3

Madame Chantal Boget a adressé sa démission comme déléguée au SIVU Patrimoine et Culture.

- **Le conseil nomme Madame Monique Oddou au SIVU patrimoine et culture.**

5 – Voirie de Saint-Etienne, cessions et acquisitions de terrains (Lescure, Peyras, Indivision), estimation des travaux

Rapporteur : Pierre Michel

Les bornes posées dans un premier temps côté Lescure ont été posées en juin côté Peyras. L'ATESAT est venu estimer les travaux (abattage et dessouchage des arbres, mur de soutènement). Une discussion s'engage sur l'intérêt de continuer le chemin (jusqu'au réservoir).

Délibération n° 4

Afin de régulariser l'emprise du chemin communal de Saint-Etienne et pouvoir réaliser les travaux nécessaires, il est proposé d'acquérir les parcelles E 1242 (15 m²) appartenant à Monsieur et Madame Peyras et E 1243 (1 m²) appartenant à l'indivision Peyras Oddou Benyamina et d'échanger les parcelles E 1239 (45 m²) et E 1238 (24 m²) avec Monsieur et Madame Lescure.

➤ **Le conseil décide**

- d'acquérir pour 25 € le m² la parcelle E 1242 de 15 m² appartenant à Monsieur et Madame Peyras
- d'acquérir pour 25 € le m² la parcelle E 1243 de 1 m² appartenant à l'indivision Peyras Oddou Benyamina
- de céder pour l'Euro symbolique la parcelle E 1239 (45 m²) d'une valeur de 1 125 € à Monsieur et Madame Lescure
- d'acquérir pour l'Euro symbolique la parcelle E 1238 (24 m²) d'une valeur de 600 € appartenant à Monsieur et Madame Lescure

- **Le conseil dit** que les frais d'acte seront à la charge de la commune et **charge** Maître Tudès de rédiger les actes correspondants

6 – ADMR, location du bureau au dessus de l'école, fixation d'un prix

Rapporteur : Josy Olivier

Il est rappelé la mutualisation des biens mais pas des subventions versées.

Délibération n° 5

La mairie a emménagé le bureau de l'ADMR dans le bâtiment de l'école. Une convention d'occupation à titre gracieux avait été signée avec l'ADMR à partir du 1^{er} janvier 2006.

Il est proposé de rédiger un avenant et de fixer un loyer d'occupation.

- **Le conseil décide** de fixer à 100 € par mois le loyer du bureau de l'ADMR à compter du 1^{er} septembre 2012 et autorise le maire à signer l'avenant correspondant.

7 – Photovoltaïque, centrale villageoise, délibération de principe pour les bâtiments communaux du grand pré et de la gendarmerie

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

L'adjoint a réalisé une synthèse du copieux travail réalisé par le syndicat mixte. Il lit la délibération :

Délibération n° 6

Le syndicat mixte des Baronnies s'est engagé dans un programme expérimental inter-parcs de « centrale photovoltaïque villageoise ».

L'esprit de cette expérimentation consiste à élaborer, réaliser et tester une forme alternative d'organisation de la production d'énergie photovoltaïque.

Quant aux formes spatiales à prendre dans le territoire d'implantation, le programme vise une répartition à petite échelle plutôt qu'une concentration des équipements sur de grandes surfaces.

Une localisation auprès des points de connexion du réseau, plutôt que dans des coins isolés nécessitant de grandes dépenses et de grands aménagements de raccordement.

Par ailleurs, la volonté du projet vise aussi une implantation du matériel respectueuse du patrimoine et du vécu des lieux par ses habitants.

Enfin il y aura un rôle pédagogique et de sensibilisation vis à vis des énergies renouvelables et du gaspillage énergétique.

Non seulement l'expérimentation peut proposer un modèle différent de production d'énergie, mais constitue un cadre de conscience général.

Au total, les centrales photovoltaïques villageoises visent donc en priorité le qualitatif plutôt que le quantitatif.

L'objectif pédagogique dernier des centrales villageoises est de montrer qu'on peut produire moins mais mieux, c'est-à-dire de manière utile aux communautés et complémentaires à leurs autres activités.

En conséquence, de ce qui est présenté, nous proposons d'adopter une délibération de principe pour retenir les bâtiments communaux du grand pré et de la gendarmerie dans le cadre d'un projet d'une centrale villageoise photovoltaïque.

➤ **Le conseil adopte la délibération de principe pour retenir les bâtiments communaux du grand pré et de la gendarmerie.**

Plusieurs questions sont posées : le transformateur, la location de toit comprendra-t-elle une assurance, un entretien, les panneaux seront-ils systématiquement sur le toit (non pas forcément), est-ce que n'importe quel privé peut demander, le tarif qui sera appliqué ? La toiture de l'école qui a beaucoup de surface mais qu'en dira l'architecte des bâtiments de France. L'ADSEA et les HLM sont faciles d'accès. Raymond Lecler demande où en est le projet de chaudière bois. Réponse : ce n'est pas le même type de projet puisque dans la centrale villageoise photovoltaïque, l'énergie sera revendue.

8 – Mission d'accueil et d'information aux associations : choix d'un correspondant associatif

Rapporteur : *Josy Olivier*

La DDCSPP (cohésion sociale et protection des populations) propose un répertoire de recensement des associations, elle demande à la commune le nom d'un correspondant.

➤ **Le conseil choisit Frédéric Farina, l'animateur communal.**

9 – Saison estivale, le point sur les animations culturelles et festives

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

- Journée sur le livre. Présence du directeur et sous-directeur de la Bibliothèque Départementale de Prêt, intéressant débat livre papier / livre numérique, activités pour les enfants, série d'échanges
- 13 juillet bal des pompiers (s'inscrire pour le repas)
- 14 juillet, place de la tour, grillades offertes, représentation théâtrale

- Faut-il faire des affiches pour le feu d'artifice du 14 juillet (organisé par une personne privée), une discussion s'engage sur la nécessité de diffuser ou pas les informations des commerçants et sur la circulation des informations entre Rosans et Verclause, l'office de tourisme diffuse mais seulement pour ses adhérents et le Dauphiné pour ceux qui payent
- 15, 16, 17 juillet fête de Rosans, vide grenier mais places pour les commerçants du marché devant l'estrade à matérialiser
- Le 29 août les lumières seront éteintes (balade sous les étoiles)

10 – Questions diverses

· Lecture d'une lettre transmise par l'ADSEA (courrier à l'ARS) concernant la baisse du budget de l'ESAT, des marges très étroites qui pourraient justifier un déménagement sur Gap (avec un plus faible taux d'encadrement). L'adjoint Jean-Jacques Ferrero a fait une lecture attentive du bilan d'activité 2011. Il est proposé de prendre RDV avec l'ADSEA dans un courrier dont une copie sera transmise à Karine Berger, la députée.

· Un agent technique est à remplacer jusqu'au 31 juillet. Diverses solutions sont proposées : ESAT, AI. Pour la rentrée, il sera demandé si le contrat aidé peut être reconduit. Sébastien Catelan propose qu'un profil de poste soit établi car outre l'arrosage tous les deux jours, une grande polyvalence est attendue.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 11 h.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1^{ère} adjoint		
FERRERO Jean-Jacques, 2^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3^{ème} adjoint	Absent excusé	
BOGET Chantal	Absente excusée	
CATELAN Sébastien	Secrétaire de séance	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé procuration à Monique Oddou	
REYNAUD Robert	X	